

...
au cœur des enjeux
RH territoriaux



L'APPRENTISSAGE EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Guide d'accompagnement destiné
aux Collectivités Territoriales

Pour les Collectivités Territoriales, l'apprentissage est un formidable levier qui permet de dynamiser les Ressources Humaines, transmettre les savoir-faire, créer un vivier de personnels qualifiés et formés aux métiers dont elles ont besoin.

L'apprentissage, une opportunité pour votre Collectivité.

► *Osez l'apprentissage !*



CDG MARTINIQUE



L'APPRENTISSAGE EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

C'est une réponse à :

- La problématique de recrutement des Employeurs Territoriaux
- La formation et à la qualification des jeunes

Vous êtes une **Collectivité ou un Établissement Public...**

Vous souhaitez :

- Anticiper les départs à la retraite ;
 - Répondre à un besoin de recrutement ;
 - Favoriser l'emploi public, etc.
- **Alors, l'apprentissage vous concerne !**



Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

- Contrat de droit privé entre un Apprenti et un Employeur
- Sur le principe d'une alternance École/Employeur
- Pour l'obtention d'un diplôme initial

Quel public ?

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
- Personnes en situation de handicap sans limite d'âge

Quels intérêts pour les Collectivités et Établissements Publics ?

- Valoriser les compétences en interne
- Permettre un transfert de savoirs et savoir-faire
- Faire découvrir l'emploi territorial et ses différents métiers
- Pouvoir recruter des collaborateurs formés et diplômés

Quels objectifs pour l'apprenti ?

- Découvrir la Fonction Publique Territoriale
- Se former à un métier
- Obtenir un diplôme
- Être recruté

DANS CETTE DÉMARCHE, VOUS N'ÊTES PAS SEULS !!!



Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Martinique :

- Vous informe
- Vous accompagne
- Met des outils à votre disposition



DYNAMIQUE
PARTENARIALE



ACTEUR DE
L'EMPLOI



PROMOTION DE
L'APPRENTISSAGE

QUELS SONT LES ACTEURS DE L'APPRENTISSAGE ?

- **La DEETS (*)**
- **Le CNFPT (**)**
- **Le Centre de Formation / L'École**

La DEETS assure :



- Le **développement** de l'**emploi** et des **compétences**
- L'accès et le **maintien** dans l'**emploi**
- Le **développement** et la **régulation** du système de la **formation professionnelle** et de l'apprentissage

1

Le Centre de formation ou l'École



- **Collabore** avec les **Employeurs Territoriaux**
- **Favorise l'insertion** et la **réinsertion** de l'apprenti
- **Propose la candidature** de l'apprenti à un **Employeur Public** à la **fin de la formation**

3

Le CNFPT assure 2 rôles :
financier et développeur



- Finance le **coût de formation** et définit les **modalités de paiement** des **Centres de Formation**
- **Recense les métiers** et **capacités d'accueil** en matière d'apprentissage
- Développe des **partenariats**
- Met des **actions** en place visant au **développement de l'apprentissage**
- Met en place une **offre de service**
- **Coopère** avec la **DEETS**

2

(*) : DEETS (Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

(**) : CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- Le recrutement dans un métier dépend du choix de la formation.

Le maître d'apprentissage



- **Accompagne l'apprenti** dans toutes ses activités
- **Suit son parcours de formation**
- **Assure son évaluation**

L'Apprenti



- **Suit sa formation**
- **Travaille pour la Collectivité ou l'Établissement Public**

MÉTIERS

■ Filière technique

Catégorie A

Métier
Chargé du Système
Réseau Informatique

Formation : Licence
Professionnelle des
Métiers des Réseaux
Informatiques et
Télécommunication

Skillform Campus

■ Filière animation

Catégorie B

Métier
Animateur Périscolaire

Formation : CAP
Accompagnant Éducatif
Petite Enfance, Diplôme
d'État d'Accompagnant
Éducatif et Social

CFA Santé Martinique

■ Filière administrative

Catégorie B

Métier
Gestionnaire
Comptabilité

Formation : BTS
Comptabilité-Gestion

Skillform Campus

■ Filière médico-sociale

Catégorie C

Métier
Auxiliaire de
Puériculture

Formation : Diplôme
d'État d'Auxiliaire
de Puériculture

Cé Cédlle OF-CFA

VOUS ÊTES PRÊTS À PASSER À L'ACTION ?

■ Retrouvez toutes les informations sur le site internet
du CDG MARTINIQUE www.cdg-martinique.fr concernant :



Le recrutement



1

Le financement



2

ET

La mise en oeuvre



3

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, RAPPROCHEZ-VOUS DE NOUS !



■ La DEETS (Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

2 avenue des Arawaks
Immeuble EOLE 1
97200 Fort-de-France Cédex
📞 0596 44 20 00 / 📩 972.direction@deets.gouv.fr
🌐 www.martinique.deets.gouv.fr



■ Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

ZAC Étang Z'Abricots
Maison des Collectivités Territoriales
BP 674
97264 Fort-de-France Cédex
📞 0596 70 20 70 / 📩 jules.otto@cnfpt.fr
[Coordinateur Apprentissage : 0690 31 32 56]
🌐 www.cnfpt.fr



■ Le CDG MARTINIQUE

ZAC Étang Z'Abricots
Maison des Collectivités Territoriales
BP 1169
97249 Fort-de-France Cédex
📞 0596 70 08 86 / 📩 emploi@cdg-martinique.fr
🌐 www.cdg-martinique.fr